

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU 16 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 Octobre, à Dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 8 Octobre deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Mairie de Venouse en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Raymond DEGRYSE, maire.

Etaient présents : Marc LE PECHON, Michaël BERTRAND, Aline CHARDON, Nelly CHARDON, François COLLET

Absents excusés : Joëlle COURTOIS pouvoir à R.DEGRYSE, Margarida RODOT pouvoir à François COLLET, Yves ERFORT pouvoir à Michael BERTRAND, Julien THOMINET pouvoir à Aline CHARDON, Michel HUET.

Secrétaire de séance : Aline CHARDON

Début de séance : 19h00

1^{er} point à l'ordre du jour : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19 juin 2024

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2^{ème} point de l'ordre du jour : Fêtes de fin d'année

Le repas des aînés aura lieu le 23 Novembre prochain. 62 personnes sont invitées

La fête de Noël aura lieu le 8 décembre, et les vœux auront lieu le 18 janvier 2025.

3^{ème} point de l'ordre du jour : Travaux en cours

- Chemin de Jericot : les busages ont été débouchés et réparés. Un regard a été installé. Nous attendons la réponse de l'huissier pour ensuite contacter l'assurance.
- Aire de jeux : le sol est trop mouillé pour effectuer les travaux dans les allées.
- Priorités à droite : les panneaux ont été livrés. En attente de devis pour les feux clignotants solaires. Un devis a été demandé également pour un radar pédagogique, une demande de subvention a été faite.
- Fossé bouché en haut du village suite au nettoyage des banquettes

4^{ème} point de l'ordre du jour : Points inondation

Un courrier du Maire et du Maire de Rouvray a été envoyé au Département, au Préfet et au syndicat du Serein pour que le ru soit nettoyé de chaque côté du pont. La demande a été accordée de suite et ce sera fait sur le mois d'octobre.

5^{ème} point de l'ordre du jour : Transfert eau potable

La communauté de commune doit reprendre la compétence le 1^{er} janvier 2026. Le Syndicat moulins des fées délibérera le 22 octobre prochain.

6^{ème} point de l'ordre du jour : Affaires diverses

- Un partenariat est proposé par la piscine de Tonnerre pour les enfants de 6 à 14 ans avec un coût de revient pour la commune à 3euros par entrée. Cela permettra d'offrir la gratuité aux jeunes venousiens qui le désirent, l'été prochain.
- Un devis a été demandé pour l'achat de tables et de chaises pour la nouvelle petite salle.
- URBASOLAR : le projet avance
- La préfecture demande le retrait du mobil home route de Pontigny.
- Plusieurs plaintes suite à la fumée très gênante et très désagréable en haut du village.
- Des pièces complémentaires sont en attente pour un permis de construire.
- Un courrier, en concertation avec Rouvray, sera fait à chaque riverains du ru pour l'entretien de la berge sur son terrain.
- Souci d'électricité dans le haut du village, il y a de nombreuses coupures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Le Maire

Raymond DEGRYSE



La secrétaire de séance

Aline CHARDON

